**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 40 (1904)

**Heft:** 16

**Heft**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 20.08.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

XLme ANNÉE

N° 16.

LAUSANNE

16 avril 1904.

# L'ÉDUCATEUR

## (L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Lettre de Paris. — Les « Landerziehungsheime ». — Chronique scolaire : Cours de vacances pour instituteurs, Genève, Vaud. — Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Dictées. — Récitation. — Arithmétique. — Page choisie : Le petit jardin.*

### LETTRE DE PARIS.

J'ai eu, pendant quelques jours, l'intention de vous retracer à grands traits l'émouvante bataille que se sont livrée au Sénat les défenseurs et les ennemis de la *liberté de l'enseignement*. La trop grande difficulté de réaliser convenablement ce dessein dans le peu d'espace dont je dispose ici m'y fait renoncer. Je ne le regrette qu'à demi, puisque je peux signaler à votre attention un magistral exposé de ce mémorable débat, contenu dans le numéro de janvier de la *Revue pédagogique*. Quelque opinion que l'on professe sur le fond même de la question en litige, on doit reconnaître qu'elle a été discutée des deux parts avec la probité d'esprit, le souci du bien général et l'élévation de pensée qui distinguent les grandes luttes de doctrines des simples querelles de partis. De semblables controverses méritent d'être suivies par tous les hommes qui pensent, aussi bien en dehors qu'au dedans du pays où elles se produisent.

* * *

Je vous dirai aujourd'hui quelques mots des projets et des discussions qui s'agitent autour de nos Ecoles normales primaires. Une commission instituée au ministère de l'instruction publique s'occupe, depuis trois ou quatre ans déjà, d'en réformer ou refondre les programmes d'études, qui datent de 1880.

Ce qu'on leur reproche communément, à ces programmes, c'est d'être trop chargés, trop touffus, d'imposer aux maîtres l'enseignement et aux élèves l'étude d'un trop grand nombre de faits ou de notions qui, ne pouvant guère s'adresser qu'à la mémoire, ou ayant un caractère technique trop marqué (par exemple en physique et en chimie), demeurent sans utilité pour la véritable culture

de l'esprit. Ils ont été, pour chaque matière, rédigés par des spécialistes ; et, chacun de ceux-ci ayant tiré à lui la couverture, il en est résulté, particulièrement du côté des sciences, un développement encyclopédique et un luxe de détails qui ôtent toute possibilité d'approfondir les parties essentielles. On dit encore qu'ils ne sont pas suffisamment orientés dans le sens des grands courants modernes d'idées, ni des grands problèmes moraux, sociaux, économiques, etc., dont il faudrait, pense-t-on, que l'instituteur pût donner l'intelligence aux classes populaires. — Si j'avais à exprimer mon sentiment propre, mon principal grief serait qu'ils pèchent, comme tous nos règlements scolaires, par un double excès de précision et d'uniformité : ils laissent vraiment trop peu d'initiative aux professeurs et ils sont absolument les mêmes pour toutes les Ecoles normales de France ! Nous souffrons, en ce point comme en mille autres, d'une centralisation outrancière que n'effraie pas l'absurdité. Or, j'ai des raisons de croire qu'avec un peu de *liberté* dans l'interprétation et l'adaptation de ces programmes, nous pourrions en tirer beaucoup plus que nous ne faisons, pour l'éducation désintéressée, aussi bien que pour la formation pédagogique de nos élèves-maîtres.

Quoi qu'il en soit, il est probable qu'on va les alléger pour essayer d'en faire de meilleurs instruments de culture générale et, sans doute aussi, de préparation au rôle complet que nous attribuons à l'instituteur dans notre société démocratique.

Cet allégement se fera plutôt par rétrécissement ou concentration que par suppression radicale de matière. Il est, en effet, assez difficile de détacher de l'ensemble actuel une branche d'études en particulier et de décider que l'on en fera résolument le sacrifice. Il en est une, pourtant, de menacée ; et vous serez peut-être surpris d'apprendre que c'est la *langue étrangère*. Oui, la section permanente du Conseil supérieur, qui a, paraît-il, qualité pour prendre de telles initiatives, proposera prochainement à ce Conseil de voter que l'étude d'une langue vivante dans nos Ecoles normales soit, non plus obligatoire, mais *facultative* ; ce qui équivaudra presque à la supprimer en fait, car tous ceux qui ont connu le régime du « facultatif » (avant 1880) savent fort bien que c'est celui de l'abstention et du néant. Nous reculerons ainsi de vingt-cinq ans, au moment même où la Prusse — pour ne citer qu'elle — s'engage résolument dans la voie que nous allons déserter. La nouvelle de ce projet rétrograde a naturellement jeté un gros émoi dans notre monde primaire ; de vigoureuses polémiques se sont engagées dans la presse, où les partisans des langues n'ont pas eu de peine à montrer tout ce que notre enseignement normal va perdre sans que rien puisse y faire compensation ; des associations amicales d'instituteurs ont joint leurs protestations à celle de la Société des professeurs de langues vivantes ; l'administration elle-même a tenu à prendre l'avis des intéressés, et, dans chaque Ecole normale, le personnel enseignant s'est vu invité à dire ce

qu'il pense du projet. Je dois dire à regret qu'un certain nombre de directeurs et surtout de directrices ont montré de l'hostilité pour les langues étrangères, en se fondant sur l'insuffisance des résultats obtenus jusqu'à ce jour. Mais je crois que la majorité des professeurs et beaucoup de directeurs se prononcent pour le *statu quo*, persuadés que les résultats sont satisfaisants partout où l'enseignement a été bien donné, et que là où l'on les dit médiocres, ce n'est pas supprimer, c'est améliorer qu'il faudrait.

*

Une seconde question jetée sur le tapis, c'est la préparation pratique des normaliens à la tâche d'instituteurs qu'ils auront à remplir dès leur sortie de l'école. On la proclame à peu près partout insuffisante et l'on indique de droite et de gauche des moyens de la rendre meilleure. Le plus radical consiste à ramener de trois à deux ans le temps des études générales et à consacrer la troisième année, mi-partie à des exercices de pédagogie pratique (soit à l'école annexe, soit dans des écoles primaires du voisinage), mi-partie à des lectures d'ouvrages pédagogiques et à des travaux écrits sur des sujets d'éducation. Les gens modérés font valoir, eux, qu'une bonne culture générale est encore ce qu'il y a de mieux pour disposer nos jeunes gens à devenir des maîtres avisés et à se mettre rapidement au courant des méthodes usuelles dans le temps de leur stage légal; que, par suite, il faut bien se garder d'affaiblir cette culture et que, pour combler une lacune justement signalée il y a seulement lieu de faire partout de l'école annexe ce qu'elle n'est presque nulle part, mais ce qu'elle pourrait être si on le voulait à savoir un organe vivant, adapté aussi parfaitement que possible à sa fonction. — En attendant de prendre parti, l'administration fait faire à l'Ecole normale de Lyon et dans quelques autres encore, l'expérience du premier système. Ici, à l'Ecole normale de Paris, nous tenons pour le second, parce que, je puis bien le dire pour rendre hommage à son créateur M. Lenient et à son directeur actuel M. Langlois, nous possédons une école annexe supérieurement organisée.

*

Enfin, je relate avec plaisir que l'ère néfaste pendant laquelle les pouvoirs publics ont paru prendre à tâche, par de mesquines et imprévoyantes mesures d'économie, d'affaiblir nos Ecoles normales et d'en tarir le recrutement (je vous ai parlé de cela jadis, à propos du « péril primaire »), que cette ère néfaste, dis-je, semble devoir se clore par l'effet d'un revirement de l'opinion. M. Simyan, rapporteur du budget de l'instruction publique à la Chambre des députés, a eu l'heureuse inspiration de dire que l'idéal serait que tous les instituteurs et institutrices publics sortissent des Ecoles normales. Et comme tout le monde, dans le parti de laïcisation, a fait réflexion qu'il ne valait pas la peine de chasser les congréganistes de leurs écoles si c'était pour mettre à leur place des laïques imbus du même esprit qu'eux ou plus mal préparés qu'eux à faire

la classe, l'opinion a suivi M. Simyan. Un courant est maintenant formé qui, à moins d'une nouvelle et brusque réaction, nous portera aux solutions nécessaires. — Et voici que déjà, pour commencer par la tête, l'administration supérieure est saisie d'un projet élaboré par le Conseil général de la Seine et tendant à doubler l'effectif de l'Ecole normale d'Auteuil. Comme il s'agit là d'une grosse question d'argent, on a proposé de la résoudre par l'application du système plus économique de l'externat. Mieux vaudrait, peut-être, pour des raisons propres à Paris, conserver l'internat actuel sans y rien changer, et créer à côté des classes d'externes. Ainsi l'on ne risquerait pas de ruiner ce qui est — et qui est bon — en le lançant dans un inconnu qui peut fort bien ne pas réussir. Quoi qu'il en arrive, d'ailleurs, l'initiative prise par cette assemblée départementale est symptomatique, et l'on peut s'attendre à la voir lui susciter des émules. H. MOSSIER.

*Erratum.* — Dans ma dernière lettre, n° du 5 mars, page 146, 7e ligne en remontant, il faut lire : « La *sienne* consiste... », au lieu de « La *Science* consiste... » H. M.

---

## Les « Land-Erziehungsheime » [1].

Il est une tendance pédagogique qui excite au plus haut point l'intérêt des éducateurs de tous pays. C'est celle qui, née à Abbotsholme (Angleterre), à l'école du Dr Reddie, s'est répandue en France d'abord (Ecole des Roches), puis a poussé de vigoureux rameaux en Allemagne par les Land-Erziehungsheime (L. E. H) du Dr Lietz, à Ilsenburg (Harz) et Haubinda (Thuringe) De ceux-ci est sorti encore le Schweizerisches Land-Erziehungsheim à Glarisegg près Steckborn (Suisse). — Je voudrais entretenir les lecteurs de l'*Educateur* de ce que j'ai eu l'avantage d'observer chez le Dr Lietz où j'ai passé comme maître un temps fertile en expériences, tantôt favorables tantôt défavorables au système, mais toujours intéressantes et instructives.

Ce qui différencie au premier abord les L. E. H. de tous les autres établissements privés, c'est le but qui y est fixé à l'éducation, but idéal, dont on a déjà dû, du reste, s'éloigner un peu : Former des hommes développés harmoniquement au moral et au physique, forts par conséquent pour les luttes de la vie et non plus des candidats à tel ou tel diplôme, destinés à rater leur existence pour avoir échoué à un examen. « Un jeune homme fort, endurci aux fatigues physiques, au caractère fortement trempé et à l'énergie vivace, apte aux travaux manuels comme à ceux de l'intelligence, grâce à un entraînement raisonné où n'ont été négligés ni le corps, ni l'âme, ni l'esprit, l'emportera *nécessairement* dans la vie sur les produits névrosés, sur les esprits moutonniers et bourrés d'inutiles connaissances que nous livre l'éducation actuelle. » Ainsi s'exprime à peu près dans sa belle confiance en lui-même et en ses élèves, le Dr Lietz, ce génie qui manque d'équilibre, mais qui joint au plus entier désintéressement une activité si entraînante, qu'elle emporte dans son orbite tous ceux qui l'approchent, en écrasant parfois les faibles qui n'ont pas la puissance de travail de cet infatigable pionnier.

Un mot d'abord sur les origines et les débuts de l'Ecole. En 1891, le Dr Lietz, revenant d'Angleterre, où il avait passé plus d'une année auprès du Dr Reddie à Abbotsholme, vint se fixer à Ilsenburg, jolie petite ville et station d'étrangers au pied du Brocken, sur le versant nord du Harz. Il y ouvrit une école secondaire soutenue par les habitants de l'endroit et dont les élèves furent d'abord tous

[1] Témoignage d'un maître qui a passé deux ans à Haubinda. Voir les nos 11, 13, 14 et 15 de l'*Educateur*.

Ilsembourgeois. Puis, quelques recrues du dehors étant arrivées, le Dr Lietz loua, à vingt minutes de la ville, un petit domaine qui lui sembla propre à la réalisation de ses projets. Au bout de trois ans, le nombre des élèves s'était si fortement accru qu'il fallut songer à trouver des locaux et des terrains plus vastes. Parti, avec les plus intrépides « citoyens » du petit Etat que forme l'Ecole, pour un voyage de découverte, le Dr Lietz trouve enfin en Saxe-Meiningen, à quinze kilomètres de la petite ville de Hildburghausen, un grand domaine de 500 ha. environ, le bien seigneurial (Rittergut) de Haubinda. C'est là qu'il décida de s'établir avec les plus âgés de ses élèves, laissant à un de ses collaborateurs la direction du L. E. H. d'Ilsenburg. A Pâques 1901, la petite colonie débarque sur sa nouvelle propriété. Tout est à faire : on s'installe à la diable dans le « château », les granges, les maisons d'ouvriers de la ferme, et on se met à l'ouvrage. Les leçons se donnent autant que possible en plein air, ou, par le mauvais temps, dans quelque hangar pourvu de tables et d'une planche noire. L'après-midi, les élèves se font manœuvres, maçons et charpentiers et prêtent aux ouvriers un concours précieux, tant et si bien qu'au bout de six mois on a construit une vaste maison d'école, pouvant loger plus de 100 élèves. Les façades, toutes en fenêtres, laissent passer l'air et la lumière à profusion. Une canalisation de plus de 1500 mètres mène l'eau d'une source captée à la limite de la propriété; peu à peu s'installent les ateliers de menuiserie, serrurerie, forge, cordonnerie, la machine à vapeur qui fournira l'éclairage électrique ; la dernière main est mise à la belle et grande salle de gymnastique et, lors de mon arrivée, en janvier 1902, tout l'indispensable est terminé ; il y a, par contre, énormément à faire pour le confortable : par la pluie, il faut se botter jusqu'aux genoux pour faire les 300 mètres qui séparent l'école de la ferme! Actuellement la route, à force d'avaler des couches successives de macadam, a fini par prendre une consistance convenable et l'on peut s'y aventurer, même en souliers légers. — Devant l'Ecole, entourée de forêts de trois côtés, s'étend un vaste jardin potager, qui tout en servant de champ d'expériences aux élèves pour leur « Gartenbau » de l'après-midi, fournit la communauté de légumes. Plus loin, à perte de vue, avec l'interruption de la ferme et de ses dépendances, ce sont des prairies et des champs de blé ondulant en vagues arrondies, sur une largeur de 1 $^1/_2$ kilomètre et une longueur de 2 $^1/_2$ environ.

Voilà le cadre; essayons maintenant d'esquisser en quelques traits le tableau qui s'y déroule.

Plus de 100 élèves et 14 maîtres, dont plusieurs sont là avec femmes et enfants, vivent de la vie vigoureuse de la campagne, dans l'air salubre des forêts, dans l'haleine forte des champs découverts : c'est là certainement le plus grand avantage du L. E. H. Il n'y a pas une maison, à part celles du domaine, à 3 kilomètres à la ronde, et la ville la plus proche, Hildburghausen, à peine grande comme Yverdon, est à 17 kilomètres de là. — Le travail commence de bonne heure à l'Ecole : à 6 heures en été, à 6 heures $^1/_2$ en hiver; un culte très court, le premier déjeuner, composé de brouet d'avoine (le porridge écossais), de cacao, pain et beurre, et l'on se rend dans les jolies classes claires et hospitalières, ornées de reproductions des meilleurs maîtres. Les leçons durent $^3/_4$ d'heure. Pendant la première récréation (15 minutes) les élèves font leur lit; après la deuxième heure, c'est une course de fond (Dauerlauf) ou une promenade — suivant la force et le goût des garçons — qui dure une $^1/_2$ heure. Dans la troisième pause vient le deuxième déjeuner, encore plus copieux que le premier, et qui me fut toujours le bienvenu, n'en déplaise aux estomacs grincheux qui pourraient me traiter de glouton ! Ce n'est là qu'une preuve en faveur de l'excellence de l'air et du régime. Aux quatrième et cinquième leçons succède une heure de liberté, employée généralement à des explorations dans les bois, à des creusages de cavernes et à des parties de lawn-tennis. 1 heure, dîner, toujours

simple, abondant et peu épicé, souvent du poisson et plus de légumes et de fruits que de viande. — Dès midi les leçons proprement dites sont finies. 2 heures, on fait du dessin ou de la musique, du travail aux ateliers ou dans les champs, de la gymnastique ou du foot-ball ; on prend ensuite une tasse de lait ou de café bien méritée et l' « Arbeitstunde » (heure d'étude) commence, sous la surveillance des élèves plus âgés ou « préfets » chargés de la police des classes à l'étude et au dortoir. C'est là une institution qui a ses avantages : elle habitue les uns à commander, les autres à obéir ; que des abus ne se produisent, si le préfet n'est pas assez « à poigne », ou qu'un certain favoritisme ne règne, s'il est accessible à la flatterie, ce ne peut guère être évité. Mais je crois que ce système est en tout cas supérieur à celui des « pions » ; car un élève aura toujours plus de respect pour un de ses camarades qu'il sent supérieur à lui, que pour un malheureux maître d'études, payé pour espionner ; le pion, en effet, n'a pas encore l'autorité d'un professeur et n'a plus celle que confère, entre camarades, l'admiration pour le « grand », intelligent et travailleur, joueur émérite et rédacteur estimé de l'organe mensuel de l'Ecole. La position du « pion » est fausse : il est presque toujours un tyran ou une victime. Au contraire, d'après ce que j'ai vu, le préfet est, en général, estimé de ses subordonnés ; les airs supérieurs qu'il se donne parfois, dans l'orgueil de son autorité, et qui provoquent de temps à autre des conflits avec ses maîtres, ne sont pas un motif suffisant pour condamner le système.

Mais revenons à notre « ordre du jour ». A 6 h. $^1/_2$, le souper réunit de nouveau maîtres et élèves dans la vaste salle à manger ; l'agréable sentiment du travail fini et du repos prochain donne souvent un peu trop d'éclat et de turbulence aux conversations des élèves, mais personne n'y trouve à redire, tant qu'on ne passe pas les bornes de la stricte bienséance Après le repas, on court de nouveau dehors, ou à la halle de gymnastique jusqu'au moment où la cloche appelle tout le monde à la « chapelle », réunion du soir où le Dr Lietz fait une lecture intéressante ou morale ; puis, une prière et un chant et l'on va se coucher. Dans l'esprit du Directeur, cette cérémonie devrait réunir tous les membres de la communauté ; mais les maîtres ont si peu envie d'écouter pendant $^1/_2$ heure ou $^3/_4$ d'heure une lecture qu'ils peuvent faire eux-mêmes en beaucoup moins de temps, qu'ils se dispensent d'y assister, à l'exception de quelques zélés chanteurs, ou des étrangers, attirés par la perspective d'une leçon d'allemand gratuite ! L'idée de cette « chapelle » est excellente, mais pourquoi la prolonger jusqu'à ce que les deux tiers des élèves somnolent et en faire ainsi une corvée ? Et puis, il est si difficile de trouver une lecture intéressant les grands sans ennuyer les petits, ou vice versa ! Car il y a six classes à Haubinda, avec des élèves de 11 à 18 ans.

Nos élèves vont donc se coucher. Les dortoirs, malheureusement un peu encombrés à cause du grand nombre d'admissions, ont été prévus pour 8 à 10 élèves ; ils donnent tous sur un corridor cimenté ; le long des parois, des rayons supportent d'énormes cuvettes et de monumentaux pots à eau en métal émaillé ; tous font leurs ablutions — lavage complet à grande eau, — dans ce corridor dont le sol, percé de plusieurs conduits, permet l'écoulement. L'eau chaude n'est tolérée que sur demande expresse des parents ou du médecin. Une vaste salle de bain au sous-sol offre des baignoires et des douches très appréciées, surtout en été au retour des champs ou du foot-ball. — A part les dortoirs, il existe un certain nombre de chambres pour un ou deux élèves et qui sont accordées à des garçons sérieux, ayant la permission de travailler encore une heure ou deux le soir à la préparation d'un examen ou à toute autre étude personnelle.

*(A suivre.)* P. Martin.

⁂ **Ecoles nouvelles.** — Les lecteurs de l'*Educateur* savent qu'une maison d'éducation, fondée sur les principes de ce que Mr. Edmond Demolins a appelé l'*école nouvelle*, existe en Suisse. C'est au printemps de 1902 que MM. W. Frei et

W. Zuberbühler ouvrirent leur *Landerziehungsheim*, à Glarisegg, au bord du Rhin, entre Steckborn et Mammern, c'est-à-dire dans une contrée charmante. Malheureusement le premier de ces deux vaillants instituteurs vient d'être enlevé à sa famille et à son œuvre après une maladie de plusieurs mois. Cette douloureuse épreuve n'empêchera pas le développement de l'école de Glarisegg, qui est obligée déjà maintenant de construire un bâtiment pour pouvoir recevoir tous les jeunes gens qui demandent d'être admis. E. C.

# CHRONIQUE SCOLAIRE

**Cours de vacances pour instituteurs et institutrices,** à Lausanne, du 21 juillet au 3 août. — Le programme détaillé des cours paraîtra le 23 avril prochain. La Commission d'organisation est d'ores et déjà assurée du concours de MM. Henri Dufour (*Cours sur l'emploi des appareils simples de démonstration ; Nouveautés scientifiques, Prévisions du temps*); Henri Blanc (*Dissection de quelques représentants du règne animal*); Wilzeck (*Emploi d'une flore analytique suisse* et *Eléments de biologie végétale*); Græser (*Exercices français pour étrangers*); Schacht, (*Exercices d'allemand et étude d'une époque littéraire*); Matthey, (*Le naturalisme français avec analyses littéraires*).

Il y aura, en outre, l'après-midi, une série de cours généraux sous forme de conférences, qui pourront être suivies par tous les participants. Les professeurs qui en sont chargés sont MM. Guex (*la Pédagogie française, anglaise et allemande au XIX^me^ siècle*); Rosier (*Conférences sur l'enseignement de la géographie*); Jean Larguier (*La mémoire*); Maillefer (*Les Origines de la Confédération*).

Enfin, il y aura un cours de *dessin* (*application des motifs végétaux à l'ornementation*) et des conférences sur des sujets *politiques* ou *littéraires*.

Des soirées familières, des courses et excursions seront organisées par la Commission.

GENÈVE. — Dimanche 27 mars, une manifestation simple, mais touchante avait lieu au Grand Saconnex. Il s'agissait pour la population de cette commune de témoigner ses sentiments de reconnaissance et de regrets à une fonctionnaire dévouée se retirant après 32 ans d'un travail aussi consciencieux que modeste.

Madame Combet fut en 1872 chargée de la classe enfantine qu'on ouvrait dans le village. Bien qu'entrant tardivement en fonctions, cette maîtresse se mit courageusement à l'étude des idées nouvelles, de la méthode frœbelienne et ne cessa jamais de chercher à se perfectionner. Déjà âgée et mûrie par l'expérience, elle était toujours attirée par tout ce qui pouvait profiter à son enseignement et préparait encore des leçons avec l'amour de sa vocation. De plus, elle avait pour ses petits élèves un intérêt tout maternel qui ne diminuait point avec leur sortie de l'école. Madame Combet savait toujours être auprès des malades et des affligés.

On peut comprendre que les habitants du Grand Saconnex aient tenu à remercier leur fidèle institutrice.

Discours, fleurs et cadeaux, musique, rien ne manqua à cette fête de famille qui marque pour notre collègue, espérons-le, le début d'une série d'heureuses années d'un repos bien mérité. B.

VAUD. — **Nécrologie.** — Le 13 mars écoulé, une foule nombreuse accompagnait au champ du repos un excellent citoyen : Louis Desarzens, ancien instituteur.

Breveté en 1838, L. Desarzens fut nommé à Sarzens; appelé à remplir le poste de Faoug, il enseigna dans cette localité jusqu'en 1882 et prenait une retraite bien méritée après 44 années d'enseignement.

Sur la tombe, M. Cuanillon, délégué de district, a, au nom de la Société pédagogique vaudoise, déposé une couronne sur le cercueil et rappelés en termes émouvants les qualités du défunt et les excellents services rendus par lui à l'enseignement public. Les enfants du village ont ensuite exécuté un très beau chœur.

De nombreux vétérans, des instituteurs, d'anciens élèves sont venus pour témoigner leur affection à l'ami défunt et leur sympathie à la famille affligée.

C.

⁂ **La question des soldes.** — Le bureau de la nouvelle « Association des instituteurs vaudois » avait convoqué, samedi dernier, tous les membres du corps enseignant primaire vaudois, pour s'occuper de la question des soldes. Il s'agissait de savoir « si le corps enseignant vaudois s'inclinerait devant la décision du Conseil d'Etat, ou s'il revendiquerait, par les moyens légaux à sa disposition, ce qui lui paraît légitimement dû ».

L'assemblée, très calme, et qui comptait environ 250 instituteurs et institutrices, venus de toutes les parties du canton, a voté, à l'unanimité moins une voix, l'ordre du jour suivant :

« Les instituteurs et institutrices, réunis à la Maison du Peuple, à Lausanne, le samedi 9 avril 1904, considérant que leurs revendications au sujet du paiement des anciennes augmentations pour années de service sont justes, et que l'art. 73 de l'ancienne loi scolaire ne souffre pas d'autre interprétation que la leur ; considérant, d'autre part, qu'un procès entre le corps enseignant et l'Etat de Vaud produirait dans le pays une mauvaise impression, décident, par esprit de conciliation, de ne pas donner d'autres suites à leur réclamation. »

Espérons maintenant que cette malheureuse affaire est définitivement enterrée.

P.-E. M.

⁂ **Ecole normale.** — L'améliorisation des traitements du corps enseignant primaire accordée par le Grand Conseil n'a pas tardé à produire l'influence attendue sur le recrutement des élèves régents.

Jamais on n'avait vu un nombre de demandes d'admission aussi grand depuis la fondation de l'Ecole. Il y a eu, en effet, 84 inscriptions dans la division des garçons et 102 dans celle des filles. Ces chiffres étaient de 39 et 58 en 1889, de 39 et 66 en 1900, de 43 et 96 en 1901, de 48 et 61 en 1902, mais déjà de 62 et 63 en 1903.

Il est plus que probable que ce mouvement ascendant se maintiendra pendant une période d'années suffisante pour regarnir les cadres du corps enseignant.

Pour répondre aux vœux du public et de l'école, il a été admis cette année un plus grand nombre d'élèves régents, et le Conseil d'Etat a décidé de former deux sections de cette première volée, qui compte 52 élèves, alors que les volées précédentes étaient de 28, 33, 34, 28, et de 35 en 1902.

32 candidates ont été admises en III^me classe de la divison des jeunes filles.

Dans quatre ans, on peut espérer voir sortir une classe de 35 à 40 instituteurs brevetés, alors que le nombre moyen était de 22 ces quatre dernières années. A ce moment, la pénurie dont souffre l'école aura pris fin, pour le plus grand bien du pays.

⁂ **Société de gymnastique de l'Ecole normale.** — On lit dans la *Gazette de Lausanne :* La «Société de gymnastique de l'Ecole normale» a donné, dans la grande salle de Pully, une soirée littéraire et musicale fort applaudie par un public nombreux et sympathique, où les amis de l'Ecole se mêlaient aux villageois.

Nos futurs instituteurs se sont fort bien tirés d'affaire et nous paraissent dignes d'encouragement, car ils ont fait preuve à la fois de modestie, de goût et d'initiative : de modestie, par la correction de leur tenue et la modicité de leur prix d'entrée ; de goût, par la variété et le choix de leur programme, où des exercices de gymnastique alternant avec des morceaux de musique encadraient deux jolies comédies : *Suzanne et les deux vieillards*, de Meilhac, et *Un feu de cheminée*, d'A. Carré ; d'initiative enfin, car ils se sont préparés seuls ; ils ont, pour la circonstance, créé un orchestre qui faisait honneur à leur professeur de musique, et trouvé des acteurs qui se sont fort bien comportés pour des débutants. L'ensemble n'était pas parfait, mais le spectacle était réconfortant : on sentait que ces jeunes gens, qui avaient le courage d'ajouter à leurs nombreux devoirs des travaux supplémentaires et désintéressés, auraient plus tard l'énergie nécessaire à l'accomplissement de leur noble et difficile tâche.

---

## BIBLIOGRAPHIE

*Huitième rapport de la Commission de l'école ménagère* de la Chaux-de-Fonds, présenté par notre collaborateur M. Ed. Clerc, président de la Commission.

Ouvrage reçu et recommandé à tous les spécialistes de l'enseignement commercial supérieur : *Die Pflege der Handelswissenschaften* an der Universität Zürich, par J. F. Schär.

*Robert Dumont*, lectures agricoles à l'usage des écoles primaires, par MM. Barillot, ingénieur agronome, professeur d'agriculture, et L. Lévy, professeur au Collège d'Auxerre, licencié ès-lettres.

Deux volumes cartonnés, comprenant le premier et le deuxième cours, de 173 et 269 pages et de 115 et 109 gravures intercalées dans le texte. Ils se vendent au prix de 90 cent. et de fr. 1,30. — Librairie classique, Belin, Rue de Vaugirard, 52, Paris.

*Robert Dumont*, le héros de l'histoire, est un frêle enfant de Paris que ses parents envoient passer trois mois de vacances chez des proches, en Bourgogne, dans le but de fortifier sa santé délicate au milieu des champs et des travaux de la campagne.

L'enfant de la grande cité profite largement sous tous les rapports de ce séjour à Champrosé : il s'intéresse sérieusement à tout ce qui touche aux travaux agricoles, il jouit abondamment de la vie au sein de la riche et belle nature : aussi ses parents, heureux de voir sa santé dans un si réjouissant état, voulurent-ils qu'il y retournât les années suivantes.

A la fin, Robert entre à l'école d'agriculture du département, où il se distingue et se fait agriculteur.

En ces temps où la dépopulation des campagnes atteint parfois des proportions inquiétantes, les livres de MM. Barillot et Lévy sont appelés à faire beaucoup de bien. Clairs, simples, rationnels et richement illustrés, ils sont goûtés des enfants auxquels ils révèlent les avantages de la vie champêtre et inspirent le véritable amour de la nature.

Alphonse MICHAUD.

*Les deux Testaments. — Chez le Docteur*, deux nouvelles par P. César. St-Imier, chez E. Grossniklauss, imprimeur-éditeur. — Prix : 2 fr.

M. P. César a déjà publié un certain nombre de nouvelles jurassiennes ; ces ouvrages se sont vendus rapidement et on n'en trouve plus en librairie. Le volume que nous signalons aujourd'hui aux lecteurs de l'*Educateur*, — M. César est un ancien collègue devenu théologien — est écrit simplement, sans prétentions. Les scènes qu'il nous offre sont de celles qui se vivent ; il n'y a rien de terre à terre ni rien d'exagéré. Ceux qui connaissent quelque peu le Jura bernois et sa population n'auront pas de peine à reconnaître les lieux et les gens dont il est question dans les *Deux Testaments*. Les personnages très biennois de *Chez le*

*Docteur* sont d'un naturel !... Ce sont des amis de l'auteur, qui nous a tout l'air de s'être caché lui-même dans la peau de l'avocat Sandoz. r.

*Oh ! les Filles.* — Comédie en un acte pour théâtre de société, par Berthe Vadier. — Librairie Stapelmohr, Genève.

La scène se passe à Paris, sous la Terreur — décor : un atelier de peintre. Le personnage principal est une jeune fille douce, Charlotte. — Son frère, Didier, jeune fanfaron, lit Plutarque, et regarde sa sœur ainsi que tout son sexe, avec le plus profond dédain : « Oh ! les filles ! » (incapables d'aucun acte de courage ou d'héroïsme, croit-il). — Charlotte restée seule, tout à coup, un ci-devant marquis, ami de son père absent, poursuivi de près par des agents du Tribunal révolutionnaire, entre précipitamment par la fenêtre et demande asile. — La maison est investie ; cependant Charlotte garde son sang-froid et, avisant un mannequin (modèle d'un tableau en ouvrage), elle l'enlève et fait prendre au marquis sa place. Elle s'assied au clavecin et chante. — A la vue des citoyens qui inspectent en détail la maison, Didier, terrifié, perd la tête. — Les agents arrivent dans l'atelier qui subit le même examen minutieux, et s'arrêtant devant le marquis, figé dans son immobilité, ils le trouvent très bien pour un mannequin : « Pour peu qu'on ait des yeux, on voit bien quand même que c'est de la cire ! » — Le marquis est sauvé — Didier comprend l'héroïsme de sa sœur, et son « Oh ! les filles » dédaigneux se change en un « Oh ! les filles » admiratif.

Cette petite pièce, d'une mise en scène très simple, peut être facilement jouée par de tout jeunes débutants. R. B.

*L'art de la version latine*, par Jean du Bac. Librairie Surenaud, le Dorat (Haute-Vienne).

Cette brochure de 150 pages s'adresse aux étudiants. Elle constate chez eux une appréciation inexacte des difficultés comme de l'importance de la version latine. Elle s'applique à les faire revenir de cette erreur.

Le traducteur français se borne, remarque l'auteur, à exprimer le rapport objectif des mots et des idées, indiqué en latin par les désinences des déclinaisons. Il néglige l'étude la plus intéressante, celle de la façon de penser et de voir de l'écrivain latin. Cette façon, on la trouve marquée par l'ordre des mots, qui est plus ou moins libre en latin. C'est l'étude la plus intéressante, répété-je avec M. Jean du Bac, car elle oblige à de la souplesse d'esprit, à une vive intelligence et à une profonde réflexion, pour pénétrer dans la pensée de l'écrivain latin, pour le mouler en quelque sorte sur lui, pour s'approprier le rapport subjectif des faits dans son esprit. C'est aussi une étude utile, car elle nécessite un effort attentif, en même temps qu'elle force à sortir de soi-même et à se renouveler.

La *méthode* préconisée par M. Jean du Bac n'est pas nouvelle, quoi qu'il en dise. Elle n'est seulement que trop peu employée. Après l'effort que demande la construction grammaticale de la phrase, élèves et professeurs ont hâte de passer plus loin, par une lassitude qui semble naturelle. En procédant ainsi, ils renoncent au fruit de leurs travaux au moment où ils allaient les cueillir.

M. Jean du Bac essaie d'abord de faciliter l'étude grammaticale en résumant aussi simplement que possible les règles de la syntaxe latine. Un précis des antiquités romaines avec le mot propre latin à côté du mot français, un petit dictionnaire mythologique, une revue très rapide des principaux faits de l'histoire littéraire et politique de Rome, doivent familiariser l'étudiant avec les mœurs et les idées des Latins. Enfin la traduction d'une cinquantaine de passages tirés des meilleurs auteurs (sans renvoi précis, malheureusement !) illustre les procédés de M. Jean du Bac.

En somme, rien de nouveau dans cette méthode, mais tentative très réussie de grouper clairement et brièvement les instruments nécessaires à une bonne version latine. C. B.

# PARTIE PRATIQUE

## DICTÉES

### Renouveau.

Les bois avaient mis leurs habits de printemps ; le pays, si triste en février, n'était plus reconnaissable. Un souffle fécondant avait couru tout le long de la vallée, frôlant les lisières boisées, montant au sommet des futaies, redescendant au fond des combes où naguère dormaient des couches de neige. Sous cette haleine caressante, les prés avaient reverdi, les bourgeons avaient poussé ; jusqu'à la ligne extrême de l'horizon, ce n'était partout que frondaisons nouvelles, pareilles à de vertes fumées. Le sol des clairières se couvrait de pervenches ; dans les fonds, là où la terre noire s'enrichissait des alluvions d'un ruisseau débordé, il y avait un frissonnement de plantes fleuries : narcisses jaunes, scilles bleues et populages aux godets brillants comme des pièces d'or. Tout chantait : rossignols dans les bosquets, grives dans les buissons, merles dans les merisiers ; au travers de la forêt feuillée, les deux notes mystérieuses du coucou passaient sonores au milieu de l'universelle symphonie des oiseaux bâtisseurs de nids.

Une joie confuse semblait circuler dans les veines de la terre et s'exhaler dans l'air par les mille clochettes laiteuses des muguets, par les mignonnes capuces odorantes des violettes étalées aux marges des prés. C'était une joie communicative. Elle éclatait en rires clairs sur les lèvres des petites filles assises au pied des haies et occupées à confectionner des bouquets et des couronnes : elle s'épanouissait sur les faces joufflues des petits pâtres battant du manche de leur couteau des rameaux de saule pour en détacher l'écorce juteuse et fabriquer des sifflets ; elle faisait chanter à gorge déployée le roulier qui montait la côte en tête de ses chevaux aux sonnailles retentissantes ; et, dans la coupe, elle ragaillardissait le bûcheron qui enfonçait sa cognée au cœur des chênes marqués pour l'abattage ; elle gagnait jusqu'aux cloches de l'église, dont les voix moins grêles s'égrenaient avec une allégresse inaccoutumée.

Cette dictée peut servir de modèle pour une narration.

Exercices : Permuter la dictée au présent de l'indicatif.

Contraires de : Colorer — stagnante — aigue — sombre — soir — traître — endormie — limpide — aqueuse — santé — gaité, etc.

Expressions équivalentes : Confiait — la teinte — eau stagnante — s'ébattre — la limpidité — imprégnait, etc.

(*D'après André Theuriet*). M. Métral.

### L'étang.

L'étang confinait à la lisière de la forêt ; de grands joncs lui faisaient une ceinture frissonnante. Des fonds vaseux coloraient d'une teinte lourde et plombée le peu d'eau stagnante qu'on apercevait entre les quenouilles des massettes et les feuilles aiguës des sagittaires. Peu de plantes fleuries, à cause de l'ombre constamment projetée par le bois, mais sur les bords, de sombres touffes de ciguë, des souches de saules aux moignons noirs et deux ou trois aulnes dont les racines rougeâtres semblaient saigner dans l'eau brune. Au printemps, la poule d'eau nichée dans les joncs, faisait entendre vers le soir son gloussement plaintif ; en hiver, des bandes de canards sauvages venaient s'y ébattre ; en été, des chœurs de grenouilles y coassaient en plein soleil dans les vases à demi-desséchées. En toute saison, cette onde traitresse et endormie, qui n'avait ni la limpidité, ni les honnêtes glouglous de l'eau courante, et cette verdure aqueuse qui ne possédait ni la santé ni la gaîté des végétations poussées en terre ferme, imprégnait de mélancolie ce coin de forêt.

(*D'après A. Theuriet*). M. Métral.

### Mon jardin.

Mon jardin est plein d'arbustes toujours verts, de fleurs parfumées et de chants d'oiseaux. Les murs qui l'entourent disparaissent sous la verdure: au nord, un lierre épais donne aux oiselets un asile et de la nourriture en hiver et un abri pour leurs nids au printemps; sur les murailles exposées au soleil, la vigne vierge étend ses pampres qui s'habillent de pourpre en automne; les grappes bleues d'une glycine fleurissent en mai ; des rosiers grimpants jettent une multitude de fleurs parfumées et des jasmins sèment leurs étoiles odorantes. De frêles capillaires, d'élégantes fougères, des joubardes charnues, des linaires aux délicates corolles violacées s'échappent des anfractuosités des pierres et se mêlent aux liserons et à la clématite

En toute saison mon jardin est fleuri : aux violettes, aux jacinthes, aux tulipes succèdent les roses, les lis et le réséda. Des dahlias aux pétales tuyautés, des reine-marguerites multicolores s'y épanouissent jusqu'en automne et les chrysanthèmes le parent à l'arrière-saison. En hiver, les roses de Noël y narguent la neige et les baies noires du lierre, les grains rouges des houx et des fusains, les bouquets de corail des sorbiers se détachent vivement sur du feuillage sombre ou sur des rameaux saupoudrés de givre.

Mon jardin est le paradis des papillons ; les abeilles y butinent du matin au soir, les scarabées s'y blottissent au cœur des roses et les carabes dorés y pourchassent limaces et fourmis, Aux beaux jours, les merles y sifflent, les fauvettes y gazouillent, les mésanges s'y donnent rendez-vous et, toute l'année, les moineaux l'animent de leurs disputes et de leurs pépiements.

Reproduire cette dictée sous forme de narration.

Analyse des pronoms : le, la, les ; y.

Composition des phrases où se trouveront employés les pronoms analysés.

Distinction entre le, la, les, articles, et le, la, les, pronoms. Entre y pronom et y adverbe.

M. Métral.

*Dictées pour le degré intermédiaire.*

### Les palmipèdes.

Les oiseaux palmipèdes sont caractérisés par la conformation de leurs pieds. Leurs doigts sont réunis par une membrane mince ou palmature. Celle-ci devient une véritable rame. Les autres parties du corps varient à l'infini, suivant les espèces. Les palmipèdes sont répandus snr toute la surface du globe. Certaines espèces vivent sur les falaises désertes des mers glaciales. D'autres se rencontrent dans les îles des deux hémisphères. Enfin les lacs des plaines et des montagnes sont visités par de nombreux représentants de cet ordre. En général ces oiseaux sont très féconds et leurs œufs sont une ressource appréciée par les populations des bords de la mer. Les principaux palmipèdes sont les cygnes, les oies, les canards, les jolies mouettes, si communes sur les rives de notre beau Léman, les flammants rouges et blancs, les eiders qui nous fournissent l'édredon, les pélicans et les cormorans appelés aussi corbeaux de mer !

### Le cygne.

Le cygne est le plus beau des oiseaux de l'ordre des palmipèdes. Sa taille, son port élégant, la grâce de ses mouvements, la finesse de son plumage, tout en fait une des créatures les plus attrayantes de la création. Il a un corps volumineux, un cou excessivement long, un bec large et droit, une tête de grosseur moyenne, des ailes amples et aiguës, les jambes courtes et massives, la palmature très grande, la queue courte et arrondie. Son plumage est très abondant et mou, velouté à la tête et au cou, très serré et comme feutré au ventre, composé de grandes plumes sur le dos et accompagné partout d'un duvet très épais. Le cygne se rencontre dans toutes les contrées du monde excepté dans la zone tropicale. Il préfère les lacs et les marais profonds où il trouve facilement une nourriture

abondante. Le cygne est un nageur excellent mais il marche péniblement lorsqu'il est à terre. — La chair du cygne est bonne à manger, ses œufs sont moins estimés que ceux de la poule, mais son duvet est, en revanche, fort recherché.

(*D'après Brehm. Les oiseaux*). A. C.

---

## RÉCITATION

### La prière.

Mère, prends-moi sur tes genoux.
La nuit pâle vient jusqu'à nous,
La chambre paraît grande et noire.
Je suis lasse et voudrais poser
Ma tête en feu sous ton baiser.
Oh ! raconte-moi quelque histoire.
Un conte sombre et douloureux
Et qui nous fasse toutes deux
Frémir dans l'ombre envahissante.
Mon cœur est triste, il va mourir ;
Oh ! chante-lui, pour l'assoupir,
Tendrement une chanson lente.

Lors mon front lourd va s'appuyer
Sur ton sein calme et familier,
Et dis-moi, car j'aime à le croire,
Que je suis ton trésor bien doux.
Mère, prends-moi sur tes genoux...
La chambre paraît grande et noire.

REINE DE ROUMANIE.

### Fleur de deuil.

J'ai pris les deux enfants qui nous restent encor,
Et je les ai conduits dans la chambre du mort.
Devant ces yeux éteints, cette bouche glacée,
Cette immobilité du corps sans la pensée,
Le plus jeune des deux comprit qu'un tel sommeil,
C'était l'éternité muette et sans réveil.
Alors en sanglotant, se jetant vers sa mère,
Il ne sut que crier : « Je veux mon petit frère,
Je le veux ! » — Vers le soir, on apporta des fleurs,
De pâles fleurs d'orange aux suaves senteurs;
On en mit un bouquet dans sa main froide et blanche;
Bientôt son petit lit se couvrit de pervenche,
De couronnes de buis, de myrte, de jasmin ;
Et quand les deux enfants furent, le lendemain,
D'eux mêmes visiter la couche funéraire,
Ils revinrent disant que l'heureux petit frère,
Avec ses fleurs d'orange et sa robe de lin,
Partait pour une fête en un pays lointain.

(*Comm. de L. Durouvenoz.*) EUGÈNE RAMBERT.

---

## ARITHMÉTIQUE

### Premiers exercices de comptabilité orale pour le degré inférieur.

Nous voulons chercher aujourd'hui ce que plusieurs objets ont coûté à vos mamans.

Prenons par exemple le tablier de votre petit frère.

Qu'est-ce que votre maman a acheté tout d'abord ? — L'étoffe. — Combien de mètres a-t-elle pris ? — 6 mètres ! — Non, Germaine, avec 6 mètres la maman aurait fait plusieurs tabliers. — 1 mètre. — Un peu plus, 1 mètre et demi. Le mètre a coûté 80 c. ; demi mètre coûte la moitié, soit, 40 c. ; 80 c. + 40 c. nous font combien ? 1 franc et 20 centimes.

Souvenons-nous de ce nombre.

Voilà l'étoffe. Le tablier est-il fait ? Non, mademoiselle ; il faut le coudre. — Avec quoi ? — Du fil, des aiguilles ; des épingles pour tenir, ajoutent les fillettes. — Achetons une bobine de fil Dorcas. Qui sait combien elle coûte ? — 15 centimes. — Bien. Si maman a cassé ses aiguilles, elle en achète un paquet ; ce paquet lui coûtera 30 centimes si elle veut de bonnes aiguilles. Une feuille d'épingles coûte ? — 10 centimes. — Comptons nos nouvelles dépenses. Le fil : 15 c., les aiguilles 30 c., ce qui fait ? — 45 c. ; plus 10 c. pour les épingles : 55 c. Et nous avions déjà ? 1 f. 20 en tout ? — 1 franc et 75 centimes.

Maman a fait les ourlets, les boutonnières..... — Nous avons oublié les boutons, mademoiselle. — C'est vrai. Maman a fait 4 boutonnières et elle envoie Fernande acheter des boutons. Fernande lui dit : Il faudra 4 boutons. — Oui, mais la dame qui les vend ne t'en donnera pas 4 ; elle en mettra 6 ; une douzaine coûte 10 centimes : 6 coûteront ? — 5 centimes.

1 franc 75 centimes + 5 centimes font 1 franc 80 centimes.

Voilà donc ce que le tablier a coûté. Dans une prochaine leçon, nous chercherons ce que coûte une paire de bas pour un enfant de 8 ans.

Comme travail, les enfants peuvent chercher combien a coûté le tablier, la robe, le pantalon qu'ils portent.

(*A suivre*). A. Mayor.

*Degré intermédiaire.*

Calcul oral

1. Cinq morceaux savon de toilette coûtent 70 c. Combien doit-on pour 15 morceaux ? *Rép. : 2 f. 10.*

2. Un demi-litre d'eau de quinine coûte 3 f. 75. Quel est le prix de 2 dl. ? *Rép. : 1 f. 50.*

3. Un litre d'eau de Cologne coûte 4 f. 75 Quel est le prix de 2 dl. ? *Rép. : 0 f. 95.*

4. Partager 24,6 m. de toile en 3 morceaux ? *Rép. : 8,2 m.*

5. Partager 88 f. 40 c. entre 8 personnes ? *Rép. : 11 f. 05.*

6. La huitième partie d'une heure vaut combien de minutes ? *Rép. : 7,5 minutes.*

7. La huitième partie d'une heure vaut combien de secondes ? *Rép. : 450 secondes.*

8. La huitième partie d'un jour vaut combien de minutes ? *Rép. : 180 minutes.*

9. La huitième partie d'une année vaut combien de semaines ? *Rép. : 6,5 semaines.*

10. La huitième partie d'une semaine vaut combien d'heures ? *Rép. : 21 heures.*

11. La huitième partie de 100 f. vaut combien de centimes ? *Rép. : 1250 centimes.*

12. La huitième partie de 10 f. vaut combien de sous ? *Rép, : 25 sous.*

13. Payez la huitième partie d'un billet de 50 f. avec le plus petit nombre de pièces de monnaie ? *Rép. : 5 f., 1 f. + 20 c., 5 c.*

14. Huit œufs coûtent 80 centimes. Quel est le prix de 2 douzaines ? *Rép. : 2,4 f.*

15. Combien faut-il de bouteilles de 8 dl. pour loger 40 litres de vin ? *Rép. : 50 bouteilles.*

Calcul écrit

1. Un père de famille achète 8,2 quintaux de pommes de terre à f. 6,5 le quintal ; 15 kg. de beurre à 2 f. 60 le kg. et 18,5 kg. de fromage à 1 f. 60 le kg. Il paye comptant les 0,7 de son achat. Combien doit-il encore ? *Rép. : 36 f. 57.*

2. Un ouvrier qui travaille 9 heures par jour pendant 48 semaines gagne 70 c. par heure. Il emploie les 0,9 de son gain pour l'entretien de sa famille. Combien économise-t-il ? *Rép. : 181 f. 44.*

3. Un négociant reçoit 4 balles de café pesant : 75,6 kg. + 72.8 kg. + 73,1 kg. + 78,5 kg. à f. 1,8 le bg. Il paye comptant les 0,96 de la facture et obtient remise du reste. Quel est le montant de la remise ? *Rép. : 21 f. 60.*

4. Le même négociant a déjà payé 4 factures de f. 125,75 + f. 62,50 + f 98,25 + f. 236,50, sur lesquelles on lui a fait les 0,02 de remise. Combien a-t-il livré ? *Rép. : 512 f. 54.*

5. Un marchand achète 3 balles de marchandises pesant net 112 kg. à f. 1,5 le kg. Il paye comptant et obtient une remise des 0,07. Combien livre-t-il ? *Rép. : 468 f. 72.*

6. Mon voisin achète une maison pour le prix de f. 10275. Il y fait des réparations pour f. 2625 et paye comptant les 0,85 de ce qu'il doit. Combien doit-il encore pour solde ? *Rép. : 1935 f.*

A. C.

---

## PAGE CHOISIE

### Le petit jardin.

Aux régents d'autrefois la Seigneurie offrait un petit jardin, du même coup qu'elle leur assignait un logis et un devoir, parce que la Seigneurie savait que la sapience se réjouit du spectacle des fleurs et que rien ne repose mieux de la lecture des livres et de l'application de l'étude que le soin des jardins. C'est ainsi que Cosme de Médicis florentin se distrayait du commerce de Platon par la greffe de la vigne, et c'est ainsi que les couvents ouvrent leurs cellules les mieux closes sur la lumière des plates-bandes. Les régents d'autrefois étaient heureux de cet hommage.

Comme ils étaient pauvres, ils cultivaient plus de légumes que de fleurs, et moins d'herbes odorantes que de plantes potagères. Comme ils étaient gracieux, ils y accueillaient quelque pied de lys, de basilic ou de roses de Damas, dont les nuances charmantes leur étaient autant d'indices de la variété, de l'opulence et de la splendeur de l'univers. Et comme ils étaient lettrés, ils entretenaient ce petit bien d'Eglise dans l'esprit de sagesse agréable au philosophe.

Se rappelant qu'Horace épicurien chanta la vie aux champs, et que d'excellents auteurs furent adonnés à la chose rustique, leurs préceptes de jardinage se réclamaient de l'autorité de Varron, de Columelle et de Caton. Connaissant encore que l'œuvre de la nature est l'œuvre de Dieu, ils la jugeaient plus adorable dans un enclos qui leur appartenait.

Au cours de leur existence sévère, ce petit jardin leur était un peu de joie permise, et au seuil de leur logis obscur, il leur était un bref espace de printemps. Ils y demeuraient dans la jeunesse et le sourire des choses. Ils y siégeaient au milieu des senteurs balsamiques et au sein de la vétusté. Le thym, le romarin et l'hysope, la marjolaine et le persil les saluaient de leurs parfums. Ils y venaient rechercher cette « gravité modérée en toute leur contenance » que Calvin exigeait de leur condition et qu'impartit la verdure bienfaisante. Et ils venaient s'y délasser à l'air libre des heures courbées sur le grimoire.

La classe accomplie et le grabeau écouté, ayant mis bas leur veste et l'ayant accrochée à quelque branche de poirier, ils bêchaient la terre, la fouissaient, l'ensemençaient, en arrachaient les herbes folles et en extirpaient les durs cailloux, qu'ils ramassaient dedans leur tablier. Ils écrasaient du pied les chenilles immodestes. Ils recueillaient une coccinelle dont ils examinaient à la lumière du jour l'organisme délicat. Ils mettaient à part une coquille d'escargot découverte dans une bordure de buis pour en faire présent au disciple appliqué. Ils greffaient, entaient, émondaient, arrosaient, sarclaient, râtissaient, et ces travaux domestiques leur étaient l'occasion d'ingénieuses similitudes qu'ils transportaient dans dans leur discours et dans leur enseignement. Au ciel couraient les nuages; d'une fenêtre ouverte, tenant un enfant dans ses bras, leur femme les regardait; et de clos à clos, pardessus les murs, ils s'interpellaient pour se montrer un œilleton fleuri ou pour s'emprunter un foussoir.

Jour après jour, saison après saison, la terre leur prodiguait ses leçons calmes. Elle commençait par les éduquer, eux dont la mission était d'éduquer les autres. Elle leur enseignait qu'il faut semer d'une main abondante, et ne ménager ni sa peine, ni son temps, et n'épargner ni sa graine, ni son soin, pour récolter très peu ; elle leur enseignait que l'œuvre humaine étant accomplie, il faut savoir attendre, et qu'une œuvre surgit dont nous ne sommes plus les régulateurs, ni les maîtres; elle leur enseignait qu'il arrive et qu'il doit arriver à l'effort le meilleur de ne point connaître sa récompense, mais qu'il lui faut supporter d'un œil serein la malice des gels, des vents et des mulots; et elle leur enseignait qu'une fois le germe confié au sol, pieusement recouvert et arrosé, il n'appartient à aucun homme de l'entr'ouvrir, de le verdir, de le mûrir, d'avancer et hâter l'heure de son éclosion, de le transformer en corolle ou en fruit. La bonne terre leur enseignait le labeur gratuit, la patience et la résignation.

Une telle doctrine leur était profitable, car ils se rappelaient qu'une autre tâche que celle du colon sollicitait leur diligence. Ils n'avaient pas qu'à répandre la graine au sein de leur courtil ; ils avaient à jeter la semence au jardin merveilleux des intelligences et des âmes. Ici comme ailleurs, il y fallait un zèle opiniâtre et un souci quotidien ; ici comme ailleurs, il y fallait écraser les chenilles, qui sont les instincts abominables, y extraire les cailloux qui sont les froides et stériles obstinations, y arracher les mauvaises herbes, qui sont les folles et dévorantes appétences ; et ici, comme ailleurs, ayant planté, arrosé et sarclé, une autre œuvre commençait qui échappait à leur effort, et dont la prédestination mystérieuse était plus haut inscrite.

Ils ne s'en préoccupaient pas davantage. La bonne terre leur avait appris qu'il est téméraire de s'en préoccuper autrement. Ayant loyalement ouvré depuis l'aube, il leur suffisait d'avoir accompli sans faiblesse toute leur œuvre de jardinier fidèle.

Mais le soir, s'étant agenouillés devant leur couche et ayant uni leurs mains lasses, ils demandaient à Dieu de bénir pareillement la graine jetée par eux dans la terre et la graine jetée par eux dans l'esprit.

PHILIPPE MONNIER.

*Communication de G. Reymann.* *(Le Livre de Blaise).*

---

# VAUD

## INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

**ROLLE.** — Le poste de maître de mathématiques et de sciences physiques et naturelles du collège mixte de Rolle est au concours.

Le titulaire peut être appelé à enseigner d'autres branches accessoires.

Obligations : 30 heures de leçons par semaine.

Traitement annuel : fr. 2500.

Entrée en fonctions le 1er mai.

Adresser les offres de service au Département de l'Instruction publique et des Cultes, service des Cultes, jusqu'au 20 avril prochain, à 6 heures du soir.

---

### NOMINATIONS

Dans sa séance du 5 avril, le Conseil d'Etat a fait les nominations suivantes dans le personnel enseignant du collège et de l'école supérieure d'Aigle :

M. Aimé Chamorel, en qualité de maître d'allemand et d'anglais, à titre définitif;

M. Ernest Cachin, comme maître d'histoire, de géographie et d'instruction civique, à titre provisoire.

---


Un **INSTITUT DE JEUNES GENS,** dans le canton de Neuchâtel, demande un

**INSTITUTEUR**

de langue française.

Offres sous chiffre H 3232 N à HAASENSTEIN & VOGLER, Neuchâtel.


---

# MISE AU CONCOURS

## Maison d'éducation pour garçons à Sonvilier.

Les deux places d'instituteurs, vacantes par suite de démission honorable, sont mises au concours. Traitemennt annuel : 1000 à 1200 francs, plus la chambre et la pension dans l'établissement. Les obligations sont celles prescrites par les lois et les règlements.

Les inscriptions seront reçues, jusqu'au 3 mai, par la direction soussignée.

Berne, le 11 avril 1904.

*Le directeur de l'assistance publique,*
RITSCHARD.


**Vêtements confectionnés**
**et sur mesure**
POUR DAMES ET MESSIEURS

**J. RATHGEB-MOULIN**

**Rue de Bourg, 20, Lausanne**

**Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.**
**Draperie et Nouveautés pour Robes.**
**Linoléums.**
**Trousseaux complets.**

# Un instituteur allemand

## CHERCHE PENSION

pour 3 à 4 semaines chez un collègue pour s'exercer dans la langue française et assister aux leçons en classe. On désire 1 ou 2 leçons particulières par jour.

Adr offres avec indication du prix sous chiffre **A 2298** à **Haasenstein et Vogler, A.-G.** à **Stuttgart.** H 72298

---

# Désirez-vous acheter des CHAUSSURES A BON MARCHÉ

commandez les à

## H. Brühlmann-Huggenberger, à Winterthour.

**Exclusivement marchandises de bonne qualité et solides au PLUS BAS PRIX**

| | | |
|---|---|---|
| Pantoufles dame, canevas, 1/2 talon | N° 36-42 fr. | 1 80 |
| Souliers de travail, dames, solides, ferrés | » » » | 5 50 |
| Souliers du dimanche, dames, élégants, bouts rapportés | » » » | 6 50 |
| Souliers de travail, hommes, solides, ferrés | » 40-48 » | 6 50 |
| Bottines messieurs, montantes, crochets, ferrées, solides | » » » | 8 — |
| Souliers du dimanche, messieurs, élégants, bouts rapportés | » » » | 8 50 |
| Souliers garçons ou filles | » 26-29 » | 3 50 |

**Nombreux certificats sur chaussures livrées dans le pays et à l'étranger. — Expédition contre remboursement. — Echange immédiat, franco. — 450 articles différents. — Prix-courant illustré franco et gratis à chacun, sur demande.**


---

## Bulletin de souscription

à la brochure de M. Ed. Vittoz

# La prose de nos écoliers

*Le soussigné déclare souscrire à ..... exemplaire de la dite brochure, au prix de faveur de fr. 1.— accordé aux abonnés de l'*Educateur. (*Voir dans le numéro de ce jour l'article que nous consacrons à cette étude, destinée essentiellement au corps enseignant.*)

*Signature :* .....

*Adresse :* .....

*Glisser ce bulletin dans une enveloppe affranchie par 2 centimes (5 cent. pour l'étranger), et le retourner à la*

**Gérance de l' « Educateur », Le Myosotis, Lausanne**

# PUPITRES HYGIENIQUES

# . MAUCHAIN

## GENÈVE

Place Métropole.

vet ✠ 3925 — Modèle déposé

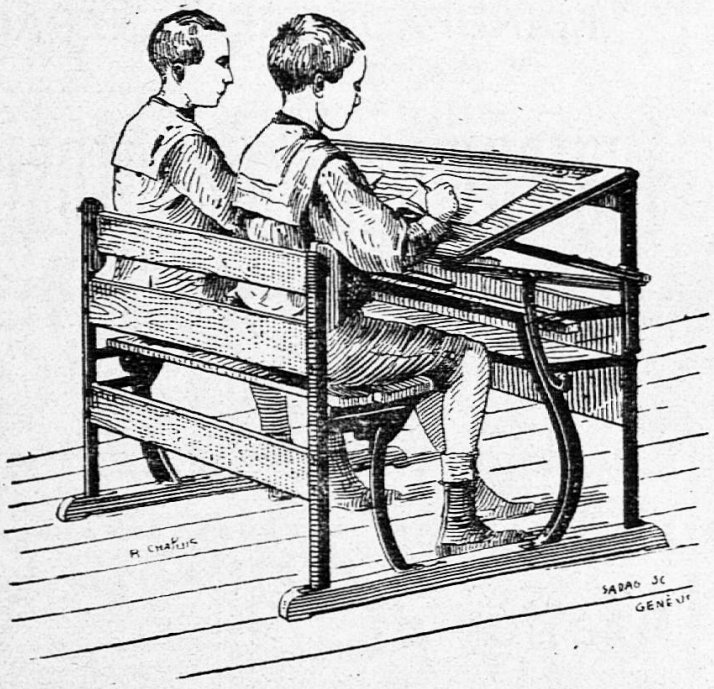

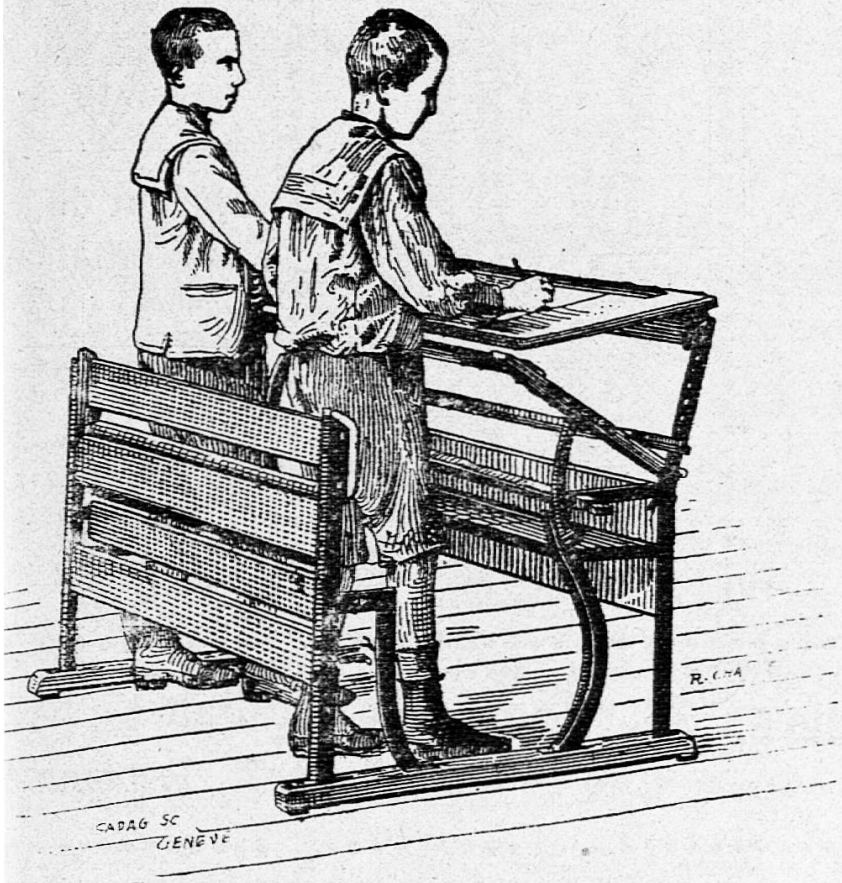

**Grandeur de la tablette : 125 × 50.**
r demande, on pourra varier ces dimensions.

**Fournisseur de la Nouvelle Ecole Normale de Lausanne.**

le pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants :
. De s'accommoder aux diverses tailles des élèves ;
. De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver attitude physiologique n'entraînant aucune déviation du tronc les membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inévénients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel
. De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement iture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)

## Pupitre officiel

DU CANTON DE GENÈVE

**Travail assis et debout**

*S'adapte à toutes les tailles.*

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

**Modèle N° 15.**

**Prix du pupitre avec banc 47 fr. 50**

**Même modèle avec chaises 47 fr 50**

*Attestations et prospectus à disposition.*

**1883.** Vienne. — Médaille de mérite.
**1883.** Exposition Nationale de Zurich. — Diplôme.
**1884.** Exp. Internationale, Nice. — Médaille d'argent.
**1885.** Exp. Internationale des Inventions brevetées, Paris. — Médaille d'or.
**1885.** Exp. Internationale du Travail, Paris. — Médaille d'or.
**1893.** Expos. Internationale d'Hygiène, Dijon. — Diplôme d'honneur.
**1893.** Expos. Internationale du Havre. — Médaille d'or.
**1889.** EXP. INTERNATIONALE, PARIS. — MÉDAILLE D'OR.
**1896.** Exp. Nationale Genève. — Seule MÉDAILLE D'OR décernée au mobilier scolaire.
**1900. Exp. Universelle, Paris. — Médaille d'or.**

*La plus haute récompense accordée au mobilier scolaire.*

MANUFACTURE GÉNÉRALE

D'

# Instruments de Musique

# FŒTISCH FRÈRES

Atelier de Lutherie

FABRICATION ARTISTIQUE

DE

**Violons,**
**Altos,**
**Violoncelles,**
**Contrebasses,**
**Archets.**

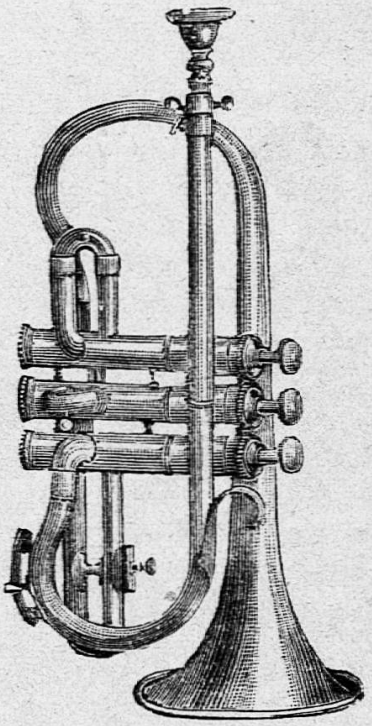

Maison de Confiance
fondée en 1804

Grande Renommé

**35, rue de Bourg, 35, Lausanne**

Succursale à Vevey

**Instruments à Vent, en Cuivre et en Bois**

de qualité supérieure garantie et à des prix défiant toute concurrence.

**MUSIQUE POUR FANFARES, HARMONIES, ORCHESTRES ET CHORALE**

**NOUVEAUTES**

**Gibernes, insignes, casquettes, cartons et cahiers.**


Lausanne. — Imp. Ch. Viret-Genton.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

XLme ANNÉE — No 17. LAUSANNE — 23 avril 1904.

# L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELUIS·)

ORGANE

DE LA

## Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

*Rédacteur en Chef :*

**FRANÇOIS GUEX**

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

*Rédacteur de la partie pratique :*

**U. BRIOD**

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

*Gérant : Abonnements et Annonces :*

**CHARLES PERRET**

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **Paul-E. Mayor**, instituteur, Le Mont.
JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : **W. Rosier**, professeur à l'Université.
NEUCHATEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.
VALAIS : **A. Michaud**, instituteur, Bagnes.

**PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.**
**PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.**

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

**LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE**

# SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

## Comité central.

**Genève.**

MM. **Baatard,** Lucien, prof., Genève.
**Rosier,** William, prof., Genève.
**Grosgurin,** L., prof., Genève.
**Pesson,** Ch., inst. Céligny.

**Jura Bernois.**

MM. **Fromaigeat,** L., inst., Saignelégier.
**Duvoisin,** H., direct., Delémont.
**Gylam,** A., inspecteur, Corgémont
**Baumgartner,** A., inst., Bienne.
**Chatelain,** inspecteur, Porrentruy.
**Mœckli,** inst., Neuveville.
*Vacat.*

**Neuchâtel.**

MM. **Brandt,** W., inst., Neuchâtel.
**Decreuse,** J., inst., Boudry.
**Rusillon,** L., inst., Couvet.
**Amez-Droz,** E., inst., Villiers.
**Barbier,** C.-Ad., inst., Chaux-de-Fonds.
**Perrenoud,** Ul., dir., Asile des Billodes.

**Valais.**

MM. **Blanchut,** F., inst., Collonges
**Michaud,** Alp., inst., Bagnes.

**Vaud.**

MM. **Cloux,** J., Lausanne.
**Jayet,** L., Lausanne.
**Magnin,** J. Lausanne.
**Martin,** H., Lausanne.
**Visinand,** L., Lausanne.
**Rochat,** P., Yverdon.
**Faillettaz,** C., Arzier-Le Muids.
**Briod,** E., Lausanne.
**Cornamusaz,** F., Trey.
**Dériaz,** J., Baulmes.
**Collet,** M., Brent.
**Visinand,** La Rippe.
**Perrin,** M., Lausanne.
**Magnenat,** Oron.

**Tessin.**

M. **Nizzola,** prof., Lugano.

**Suisse allemande.**

M. **Fritschi,** Fr., Neumünster-Zurich

## Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. **Quartier-la-Tente,** Ed., président honoraire, Neuchâtel.
**Latour,** L., inspecteur, président, Corcelles s. Neuchâtel.
**Thiébaud,** A., inst., vice-président, Le Locle.
MM. **Hofmann,** inst., sécrétaire, Neuchâtel.
**Perret,** C., inst., trésorier, Lausanne.
**Guex,** F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.


# La Genevoise

## COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

## GENÈVE

conclut aux meilleures conditions : **Assurances au décès, — assurances mixtes, — assurances combinées, — assurances pour dotation d'enfants.**

**Conditions libérales. — Polices gratuites.**

## RENTES VIAGÈRES

**aux taux les plus avantageux.**

Demandez prospectus et renseignements à MM. Edouard Pilet, pl. Riponne 4, à **Lausanne**; P. Pilet, 6 rue de Lausanne, à Vevey ; M. Henri Vuitel, notaire, agent général à Orbe ; Ulysse Rapin, agents généraux, à Payerne, aux agents de la Compagnie à Aigle, Aubonne, Avenches, Baulmes, Begnins, Bex, Bière, Coppet, Cossonay, Cully, Grandson, L'Auberson, Le Sépey, Montreux, Morges. Moudon, Nyon, Oron, Rolle, Yverdon ; à M. J. de Rabours, inspecteur pour la Suisse romande, à Genève ou au siège social, 10 rue de Hollande, à Genève.

H985ᵃx

**Siège social : rue de Hollande, 10, Genève**

# LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

# Ouvrages de M. ROSIER, professeur

## Enseignement de la Géographie

**Géographie générale illustrée. Europe.** Manuel et livre de lecture illustré de 203 gravures ainsi que d'une carte en couleur et de 118 cartes, plans et tableaux graphiques. Troisième édition, in-4° cart. 3 fr. 75

— **Asie, Afrique, Amérique, Océanie.** Ouvrage illustré de 316 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques. In-4° cart. 4 fr. —

— **Géographie illustrée de la Suisse.** Ouvrage illustré de 71 figures et d'une carte en couleur de la Suisse. In-4° cart. 1 fr. 50

— **Manuel-atlas** destiné au *degré moyen* des écoles primaires vaudoises. *Canton de Vaud*, par H. Schardt. *Suisse. Premières notions sur les cinq parties du monde.* 218 figures, dont 57 cartes en couleur. Deuxième édition. In-4° cart. 2 fr. 25

— *Le même*, avec un chapitre spécial concernant le *Canton de Neuchâtel.* 216 figures, dont 60 cartes en couleurs. Cart. 2 fr. 25

— *Le même*, avec un chapitre spécial concernant le *Canton de Genève.* 210 figures dont 58 cartes en couleurs. Cart. 2 fr. 25

— **Suisse et premières notions** sur les cinq parties du monde. Manuel-atlas destiné au *degré moyen* primaire. 129 figures, dont 46 cartes en couleurs. In-4° cart. 2 fr. —

**Manuel-atlas** destiné au *degré supérieur* des écoles primaires. *Notions sur la Terre et sur la lecture des cartes. Géographie des cinq parties du monde. La Suisse.* Ouvrage contenant de nombreuses gravures ainsi que 65 cartes en couleurs dans le texte et 2 cartes de la Suisse hors texte, au $^1/_{700\,000}$. In-4° cart. 3 fr. —

**Carte de la Suisse** pour les écoles, au $^1/_{700\,000}$, sur papier, 0 fr. 50
» » » sur toile, 0 fr. 70

— **Carte muette de la Suisse,** au $^1/_{700\,000}$ pour les écoles. 0 fr. 20

**Rosier et Gæbler.** Carte murale de l'Europe, montée sur toile et rouleaux. 25 fr. —

## En cours d'impression :

# HISTOIRE DE LA SUISSE

*avec cartes en couleur et nombreuses illustrations*

ouvrage destiné aux écoles primaires de la Suisse romande.

Le catalogue complet est envoyé franco sur demande.

# Institut pour Bègues

Directrice : Mlle WENTZ

**Villa Verte, Petit-Lancy**

**GENÈVE**

A côté de la Chapelle. Arrêt du tramway.

Consultations tous les jours de 1 à 4 h.

**Téléphone 3470.**

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction.

---

# VÉLOS ◎ MOTOCYCLETTES

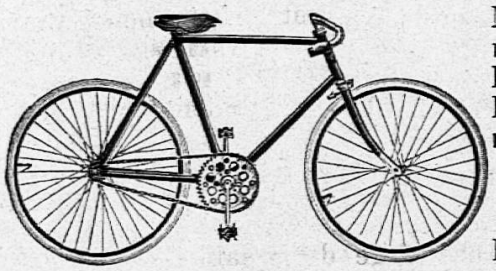

Modèle 1904, **ELCESIOR** et **COLOMBE** marques connues depuis 15 ans en Suisse, par leur élégance, leur solidité, leur roulement léger et leur **prix incroyable de bon marché**. Catalogue franco.

Représentant général pour la Suisse :

**L. Ischy, Payerne**

Facilités de payement pour MM. les instituteurs.

---

# ÉPARGNE SCOLAIRE

La **Caisse mutuelle pour l'Épargne**, 56, rue du Stand, **Genève**, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'**Epargne scolaire**.

---

# P. BAILLOD & Cie

GROS — *NOUVEAU MAGASIN* — DÉTAIL

**HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÉVRERIE**

**CHAUX-DE-FONDS**

**Léopold Robert 58.**

**LAUSANNE**

**Place Centrale**

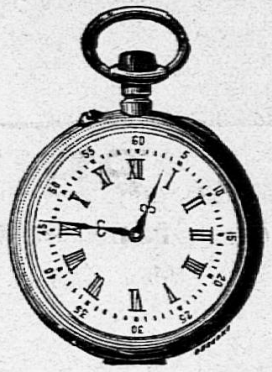

Grand choix, toujours environ 1000 montres en magasin.

Chronomètres

Répétitions.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

**Alliances — Diamants — Perles**

**Orfèvrerie et Bijouterie argent.**

**Les personnes du corps enseignant jouissent d'un escompte de 10 %.**

*Prix modérés — Garantie sur facture.*

Maison de premier ordre et de confiance.

Envoi à choix dans toute la Suisse.

*Prix spéciaux pour sociétés. Fabrication de tout décor désiré.*

*Montre unioniste, croix-bleue.*

*Spécialité de montres pour tireurs avec les médailles des tirs.*